



CIRCULAIRE N° 1998

DU 24/08/2007

Objet :	Prix Ecoles-Entreprises 2008
Circulaire :	Informative
Emetteur :	Ministre-Présidente Marie ARENA
Contact :	Monsieur Didier LETURCQ (02/227.33.14)
Destinataires :	Enseignement secondaire
Réseaux :	Tous
Documents à renvoyer :	Non
Date limite d'envoi :	25.08.2007

- A Madame et Messieurs les Gouverneurs
- A Madame et Messieurs les Bourgmestres
- Aux Organes de représentation et de coordination ;
- Aux Pouvoirs organisateurs des établissements d'enseignement secondaire subventionnés et ordinaires;
- Aux Chefs d'établissements d'enseignement secondaire organisés ou subventionnés par la Communauté française, ordinaire

Pour information :

- Aux Organisations syndicales ;
- Aux Associations de Parents ;
- Aux membres des services d'Inspection de l'enseignement secondaire de la Communauté française.



OBJET : PRIX ECOLES-ENTREPRISES 2008

Madame la Préfète, Monsieur le Préfet,
Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

Donner aux jeunes des envies d'entreprendre, rapprocher le monde de l'école et le monde de l'entreprise, valoriser la qualité du travail de chacun voici les objectifs du « Prix Ecoles-Entreprises 2008 » que j'ai le plaisir de lancer ce jour.

La présente circulaire vous présente l'ensemble des informations nécessaires pour participer à ce concours, à savoir :

Public-cible

Les élèves du 3^{ème} degré de l'enseignement secondaire ainsi que les jeunes en apprentissage dans le réseau de l'IFAPME.

Destinataires

Tous les formateurs et tous les enseignants toutes disciplines confondues

Objet

Préparer, élaborer et réaliser un projet visant à développer l'esprit d'entreprendre chez les élèves en collaboration avec une entreprise locale/régionale.

Glossaire

Entreprise

Le concept d'entreprise s'entend ici au sens large et couvre donc : les PME, les grandes entreprises, les entreprises publiques, le secteur marchand et non-marchand.

Esprit d'entreprendre

« L'esprit d'entreprendre est une compétence de base, qui doit être acquise par l'apprentissage tout au long de la vie et qui favorise la satisfaction professionnelle et l'épanouissement personnel. Il puise son énergie dans les attitudes qui le définissent : la persévérance, la créativité, l'optimisme, la responsabilité, l'esprit d'équipe, l'énergie

autonome, l'initiative et repose avant tout sur le « savoir-être » de l'individu » (Rapport FERIA, « Charte européenne des petites entreprises », 2004).

Groupe-classe

Ensemble d'élèves du 3^{ème} degré ou d'apprentis sous la guidance d'un enseignant ou d'un formateur au moins.

Compétences disciplinaires

Il s'agit de compétences complexes et transférables en dehors de l'école mais liées au contexte d'une discipline ; elles peuvent être cognitives, méthodologiques ou relationnelles.

Compétences transversales

Il s'agit de compétences complexes et transférables en dehors de l'école mais universelles c'est-à-dire qu'elles valent pour tous les contextes. Elles peuvent être cognitives, méthodologiques ou relationnelles.

Critères

Le projet doit respecter impérativement les critères suivants qui serviront à son évaluation :

- Synergie école-entreprise.
- Intérêt du projet, son caractère innovant et son degré de réalisation.
- Développement de l'esprit d'entreprendre des apprenants.
- Compétences disciplinaires et transversales mises en œuvre par les apprenants dans le cadre du projet.
- Qualité du dossier de candidature.
- Qualité de la présentation orale du projet (en cas de sélection de celui-ci par le jury).

Remarque : tout projet qui ne respecterait pas les valeurs fondamentales (éthique, environnement, droits de l'homme, démocratie, ...) serait automatiquement rejeté.

Modalités :

- a) La marche à suivre par chaque groupe-classe à partir d'une idée retenue est la suivante :
 - sélectionner une entreprise locale/régionale avec laquelle définir et réaliser un projet ;
 - prendre contact avec celle-ci en vue de le concrétiser ;
 - constituer le dossier de candidature conformément au modèle ci-joint.
- b) Le concours se déroulera en deux étapes :
 - une présélection des projets sur la base des dossiers de candidature, par un jury ;
 - une défense orale des projets retenus devant le jury (les modalités pratiques de cette défense seront communiquées par le jury aux finalistes).
- c) Trois prix seront décernés tant aux groupes-classes qu'aux entreprises lauréats.

Calendrier

- La fiche d'inscription (annexe 1) doit être renvoyée OBLIGATOIREMENT **avant le 31 octobre 2007**.
- Le dossier complet doit être renvoyé **avant le 15 mars 2008**

Composition du jury

Le jury sera composé d'acteurs du monde de l'entreprise, du monde de l'enseignement et du monde de la formation.

Prix décernés

Les 3 premiers groupes-classes se verront récompenser d'un séjour de découverte socioéconomoculturel d'une semaine :

1^{er} prix : dans un pays hors Europe (Québec)

2^{ème} prix : dans un pays européen non limitrophe

3^{ème} prix : dans un pays limitrophe.

Les 3 entreprises associées aux trois groupes-classes se verront attribuer le titre de « Lauréat du Prix Ecoles-Entreprises 2008 ».

Mes collaborateurs restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

En souhaitant à vos élèves tout le succès que leur travail méritera, je vous remercie par avance de la large diffusion que vous voudrez bien accorder à la présente.

La Ministre-Présidente,

Marie ARENA

Prix Ecoles-Entreprises 2008

BULLETIN D'INSCRIPTION

Etablissement :

Adresse :

Adresse mail :

Téléphone :

Enseignant(s) responsable(s) :

Groupe-classe concerné :

Document à renvoyer au Cabinet de Madame la Ministre-Présidente, à l'attention de Monsieur Didier Leturcq, place Surllet de Chokier, 15-17 1000 BRUXELLES

DATE LIMITE : 31/10/2007

DOSSIER DE CANDIDATURE

Renseignements généraux

Etablissement :

Adresse :

Adresse mail :

Téléphone :

Enseignant(s) responsable(s) :

Groupe-classe concerné : joindre en annexe la liste de l'ensemble des participants.

Entreprise partenaire :

Personne de contact :

Courriel et téléphone :

Présentation de l'entreprise

Joindre en annexe une présentation libre de maximum 3 pages A4, rédigée par le groupe-classe, mentionnant au moins sa raison sociale, son siège social, son activité, sa taille, ses perspectives, un bref historique. Cette présentation mettra également en évidence l'esprit d'entreprendre au sein de l'entreprise partenaire.

Projet (maximum 8 pages format A4)

1. Intitulé du projet

2. Objectif(s) du projet

3. Description

- Synergie école-entreprise
- Intérêt du projet, son caractère innovant et son degré de réalisation
- Développement de l'esprit d'entreprendre des apprenants
- Compétences disciplinaires et transversales mises en œuvre par les apprenants dans le cadre du projet

4. Motivation du groupe-classe

5. Motivation de l'entreprise

6. Conception

- a) Comment est née l'idée ?
- b) Comment le projet a-t-il été mis en œuvre : en classe ? en-dehors des cours ? dans quel contexte ?
- c) Etc.

7. Evaluation du projet par le groupe-classe

- a) Les objectifs ont-ils été atteints ?
- b) Quelles sont les plus grandes joies que vous avez vécues ?
- c) Quelles sont les principales difficultés que vous avez rencontrées ?
- d) En quoi avez-vous l'impression d'avoir contribué au développement de l'esprit d'entreprendre au sein de votre école ?
- e) Quels sont les enseignements que vous avez retirés de cette expérience ?
- f) Quel impact votre projet a-t-il eu sur :
 - l'entreprise ;
 - les autres élèves ;
 - les enseignants ;
 - l'école ;
 - autres (à préciser) ?

8. Evaluation du projet par l'entreprise

- a) Les objectifs ont-ils été atteints ?
- b) Quelles sont les plus grandes joies que vous avez vécues ?
- c) Quelles sont les principales difficultés que vous avez rencontrées ?
- d) En quoi avez-vous l'impression d'avoir contribué au développement de l'esprit d'entreprendre au sein de votre entreprise ?
- e) Quels sont les enseignements que vous avez retirés de cette expérience ?
- f) Quel impact votre projet a-t-il eu sur :
 - l'entreprise ;
 - les autres élèves ;
 - les enseignants ;
 - l'école ;
 - autres (à préciser)

Dossier à renvoyer au Cabinet de Madame la Ministre-Présidente, à l'attention de Monsieur Didier Leturcq, place Surllet de Chokier, 15-17 1000 BRUXELLES

DATE LIMITE : 15/03/2008